



CHIFFRES CLÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS LA SARTHE

Novembre 2010

Cécile BAZIN – Iwanig LE VAILLANT
Ida FALINOWER – Marie DUROS - Jacques MALET



Une observation régulière de la vie associative

Le monde associatif est très vivant. Il évolue sans cesse et se transforme. Il mérite donc une attention et un suivi régulier des principales données qui le caractérisent :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Comment évoluent les associations employeurs ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Tel est l'objet de ce diaporama : il livre les derniers chiffres sur les associations du département. Il s'intègre dans une démarche d'observation régulière destinée à alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions.

Ce travail a été réalisé avec la participation financière de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire - Mission d'appui transversal et territorial.



Objectifs de ce panorama

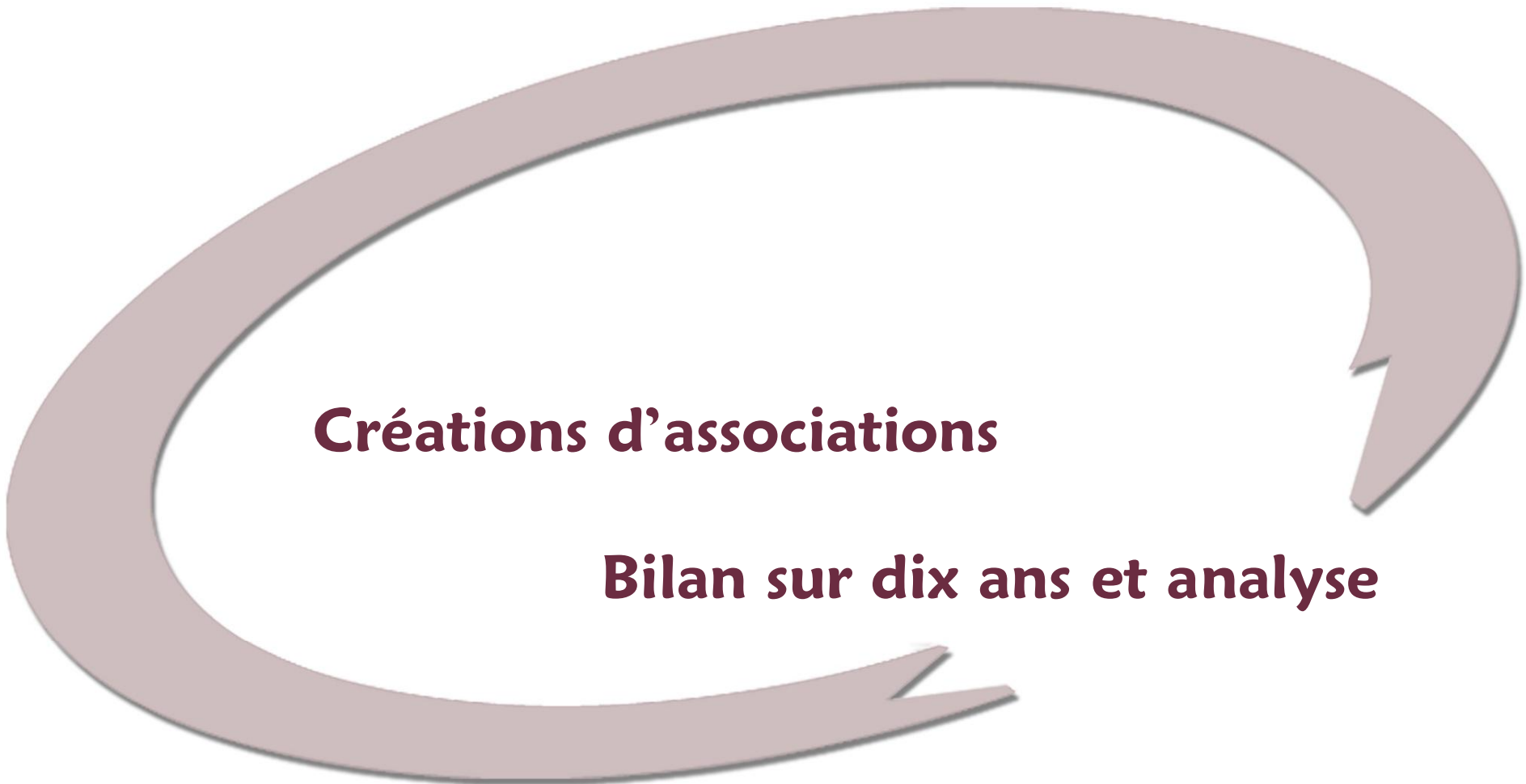
- Mieux connaître et actualiser les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager ces constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département, ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfectures d'Alsace Moselle, pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de la Jeunesse et de la Vie associative, et ceux du ministère des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

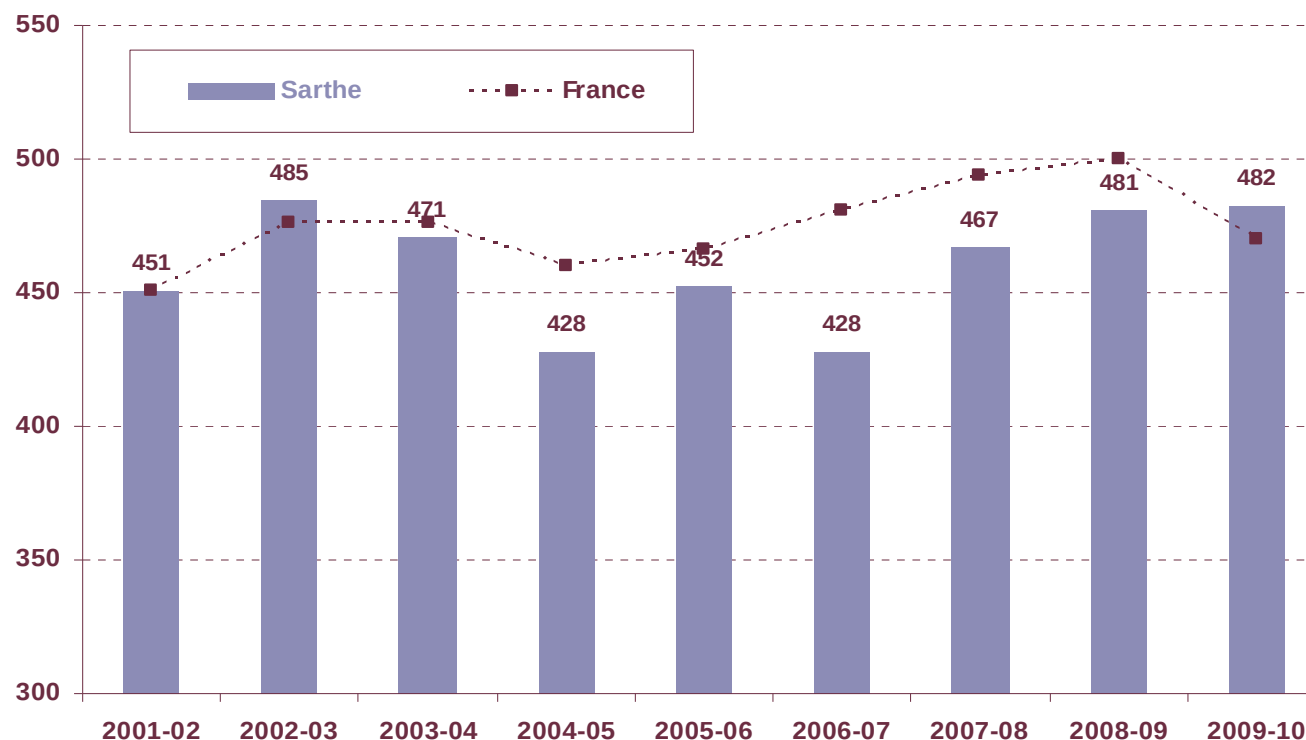
Les chiffres de ce diaporama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



Créations d'associations

Bilan sur dix ans et analyse

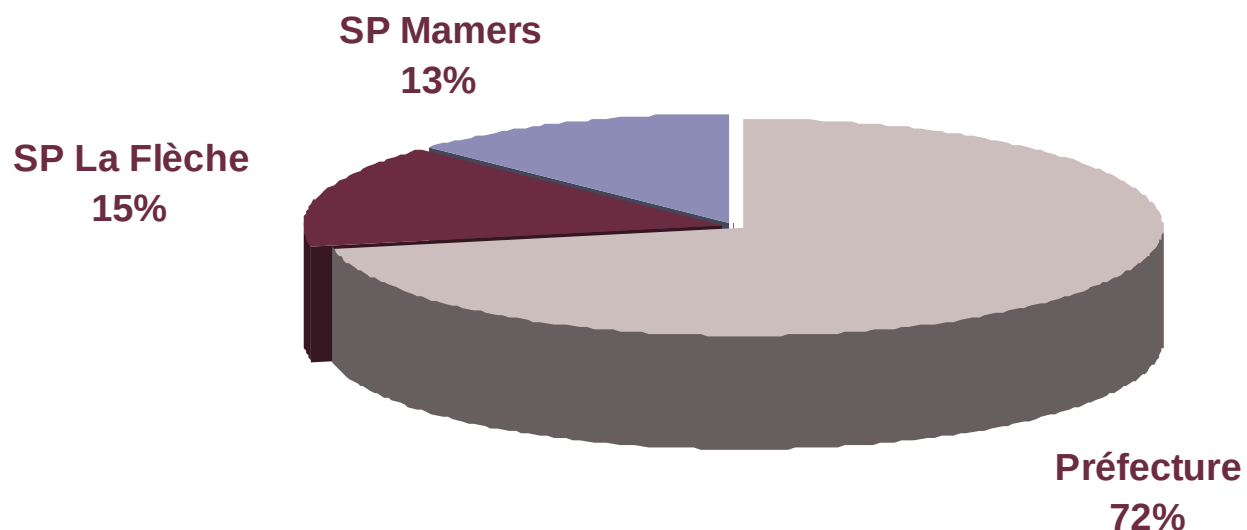
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000-2001.

Entre 2004-2005 et 2006-2007, l'évolution des créations est ici en retrait par rapport à la courbe nationale. La tendance s'inverse un peu au cours de la dernière année.

Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel. Déclarations portant sur les dix dernières années.

La préfecture enregistre plus de 70% des créations départementales. Viennent ensuite les sous-préfectures de La Flèche et de Mamers, avec 15% et 13% du total.



Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2000 - 2001 à 2009 - 2010)

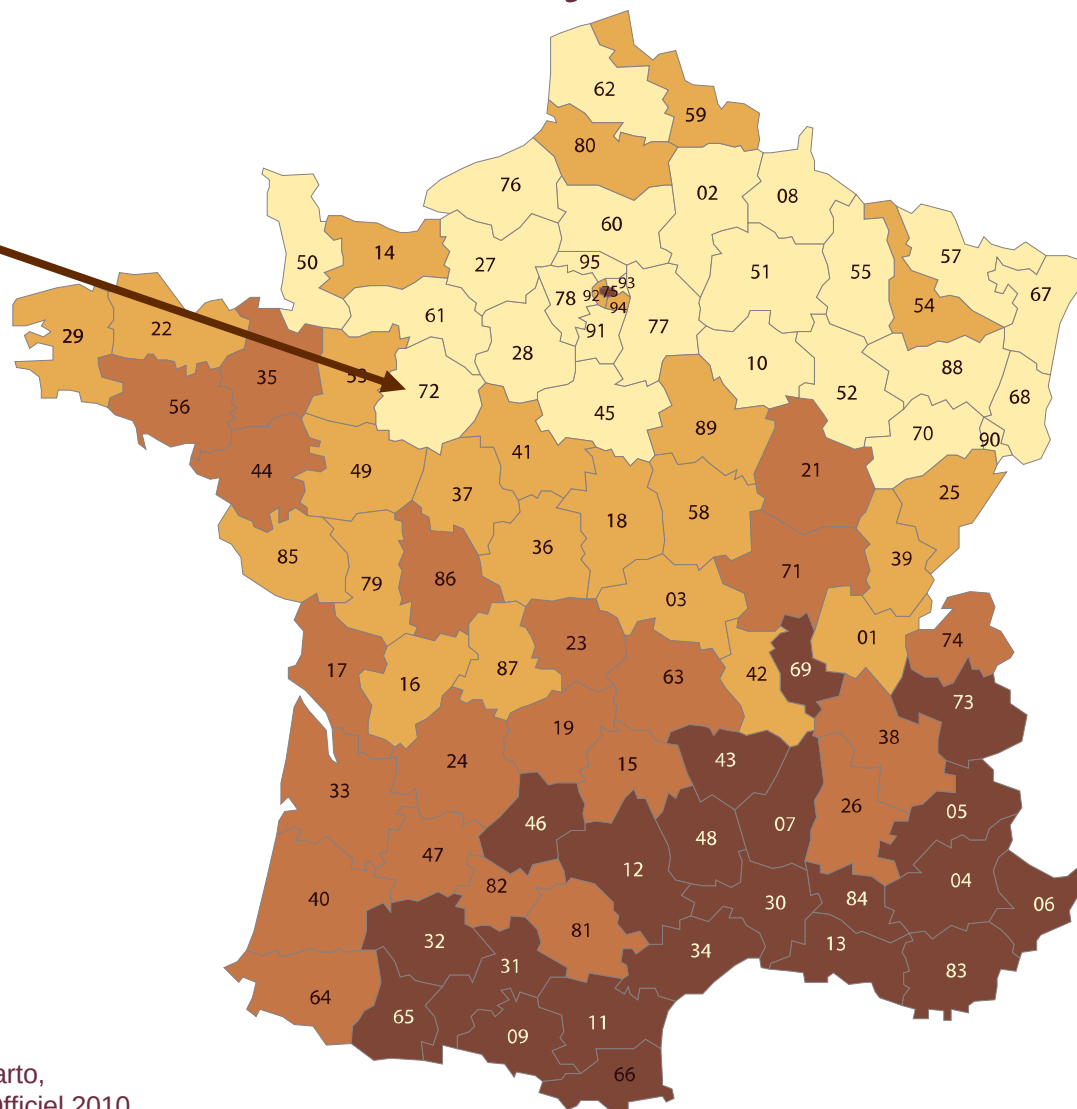
	Département	Région	France
Créations pour 1000 habitants	8,2	9,7	10,6

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2010. Traitement R&S. Lecture : 8,2 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans la Sarthe au cours des 10 dernières années.

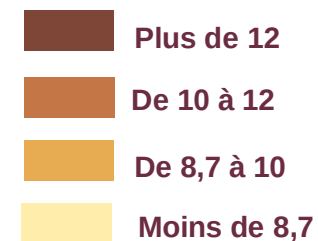
La Sarthe présente un nombre de créations pour 1.000 habitants inférieur à la moyenne régionale, elle-même inférieure à la moyenne nationale. Cela peut signifier une plus grande stabilité des associations et un moindre besoin de renouvellement.

Les créations dans les départements

La Sarthe
(8,2)



Nombre de créations
d'associations pour 1 000
habitants, sur dix ans :



Moyenne nationale : 10,6

Réalisé avec Philcarto,
Données Journal Officiel 2010.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	19,4	21,4	22,6
Sports	17,8	16,6	15,3
Loisirs	17,8	14,0	13,9
Social	6,9	8,6	7,8
Santé	3,3	4,6	4,2
Education, formation	5,1	6,8	5,9
Economie	6,0	5,9	4,7
Aide à l'emploi, développement local	1,5	2,6	2,6
Environnement	3,1	3,9	3,8
Autres ⁽¹⁾	19,1	15,6	19,2
Total	100,0	100,0	100,0

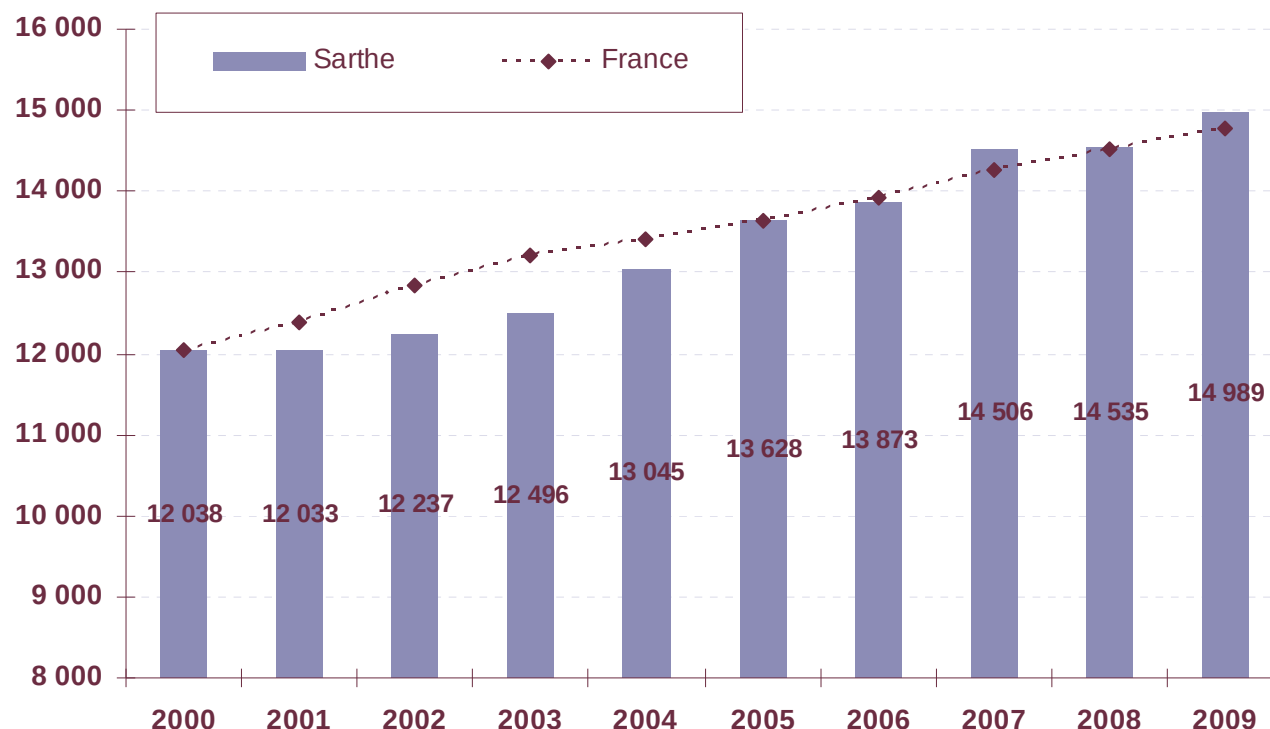
Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 19,4% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans le département, pour une proportion de 21,4 % dans la région et de 22,6% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Des créations proportionnellement plus nombreuses ici, dans les domaines des sports et des loisirs.

**Les associations employeurs :
un enjeu économique et social**

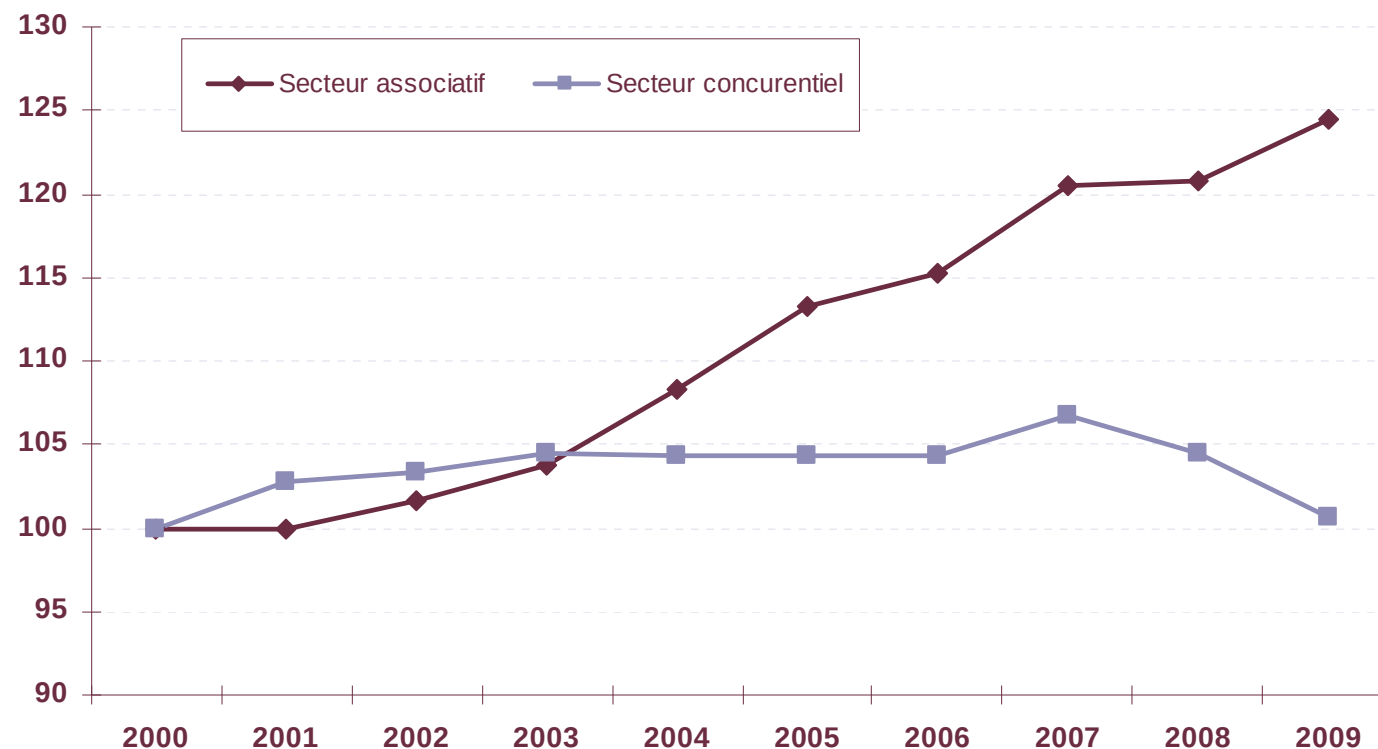
Près de 3.000 emplois nouveaux depuis 2000



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Après une période un peu moins dynamique, entre 2001 et 2004, le secteur associatif s'est rapproché de la tendance nationale. Il a créé près de 3.000 emplois depuis 2000.

Dynamisme du secteur associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2003, la croissance de l'emploi associatif est plus forte que celle de l'ensemble du secteur privé. Elle contraste avec la baisse observée dans le secteur privé depuis deux ans.



La place du secteur associatif

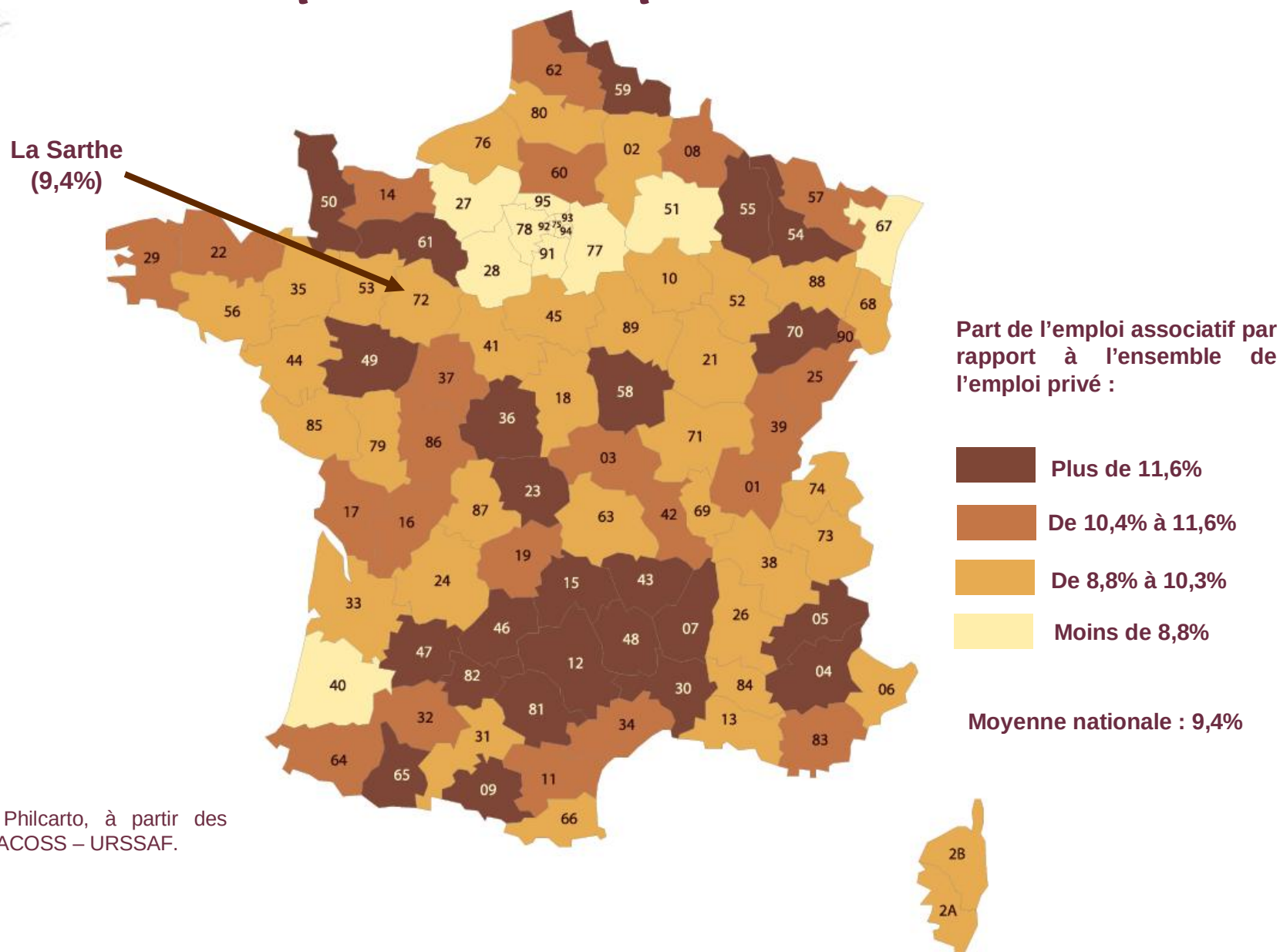
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Sarthe	14 989	9,4%	261	7,2%
Région	111 664	10,4%	1 947	7,9%
France	1 773 475	9,4%	33 479	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

La part des associations au sein de l'emploi privé (9,4%) est ici inférieure à la moyenne régionale et identique à la moyenne nationale.

Néanmoins, les créations d'emplois observées ces dernières années doivent permettre aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Enjeu économique dans les départements



Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Départementale	Nationale
Enseignement	12,2	12,3
Sport	3,6	3,8
Santé	5,2	7,3
Social	54,2	47,6
Loisirs	0,2	0,5
Culture	4,0	3,5
Autres activités ⁽¹⁾	11,5	11,3
Autres ⁽²⁾	9,1	13,7
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Le social et la culture sont ici proportionnellement plus présents, à la différence des autres secteurs, comme la santé ou les loisirs.

Le tissu associatif
aujourd'hui dans la Sarthe



Combien d'associations en activité en 2010 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 8.000 et 9.000 associations en activité dans la Sarthe.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.



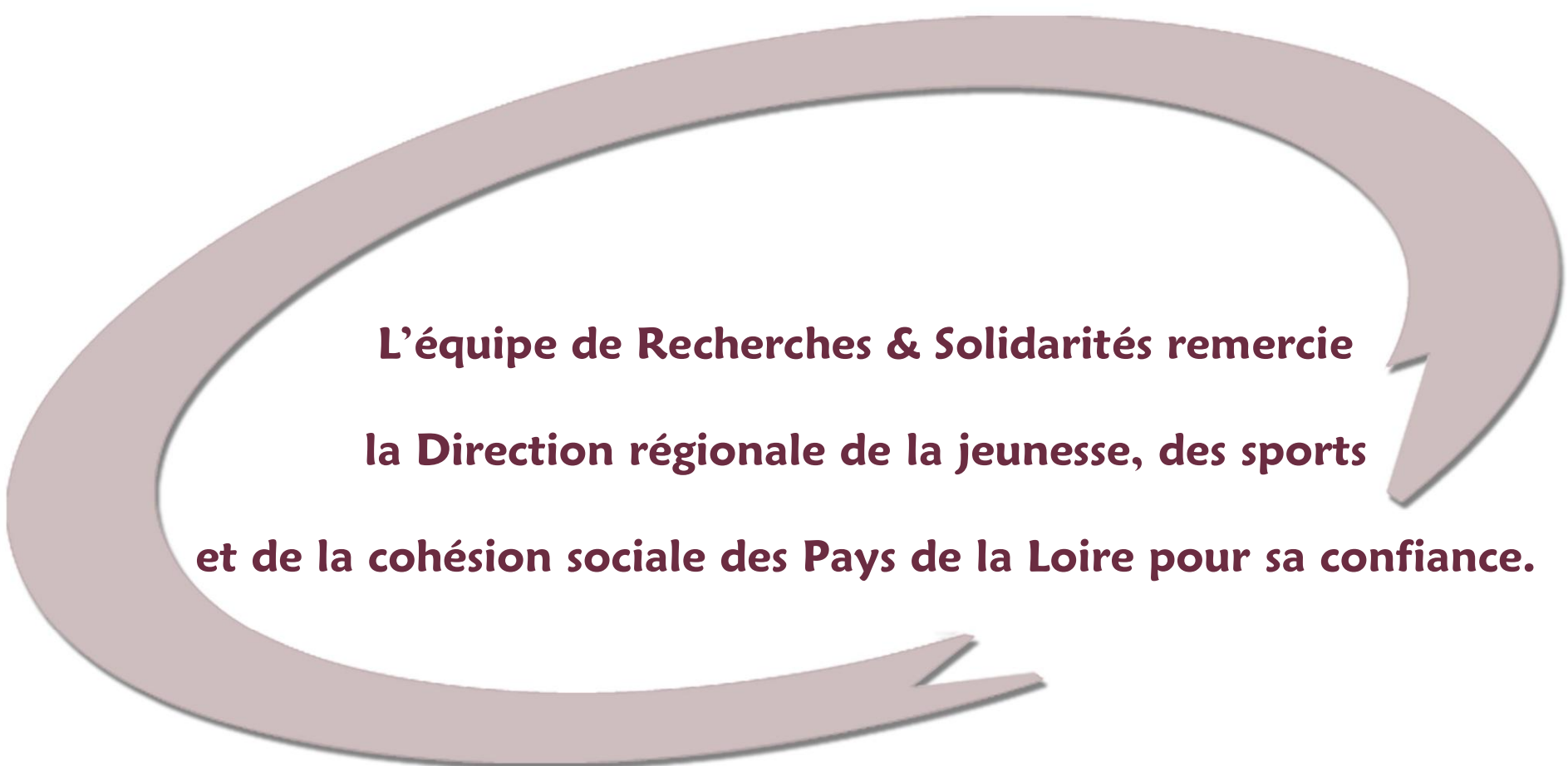
Combien de bénévoles en 2010 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête nationale 2010 IFOP pour France Bénévolat.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association *.

- Sur cette base, on peut estimer entre 70.000 et 80.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la Sarthe, en 2010.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre 40.000 et 45.000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2010.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,2 million associations.



**L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
la Direction régionale de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale des Pays de la Loire pour sa confiance.**

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers



Annexe 2

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.